

sujet	Mairie de St Genix sur Guiers Conseil municipal
date réunion	2 juillet 2015
organisée par	Le Maire, Joël Primard
participants	Les conseillers municipaux, tous présents sauf : - Catherine Lombard : pouvoir à Joël Primard - Daniel Polaud : pouvoir à Jean-Claude Paravy - Régine Barbin : pouvoir à Romain Bavuz - Christine Pascal - Régis Perroud -
liste de diffusion	Le conseil municipal, le site
prochaine réunion	23 septembre 2015

REDACTEUR	Jean-Claude PARAVY
------------------	---------------------------

Ordre du jour :

1. Ordre du jour	1
1.1 Lecture des délibérations des Conseils précédents	2
1.2 Travaux en cours ou programmés	2
1.2.1 Création de parking (démolition des immeubles).....	2
1.2.2 Programme annuel de voirie (Maitrise d'œuvre).....	2
1.2.3 Gymnase – Terrain de sports et ses annexes	3
1.3 Situation de la zone de Contin.....	3
1.4 Décision modificative n° 1 du budget 2015.....	3
1.5 Tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2015-2016	4
1.6 Dénomination de l'école élémentaire	4
1.7 Subvention exceptionnelle au Radio-Musée Galletti	4
1.8 Schéma départemental de la Coopération intercommunale – Commune nouvelle	5
2. Commissions Municipales, activité des adjoints	5
2.1 Daniel Polaud (travaux)	5
2.2 Jean-Claude Paravy (affaires générales et finances)	5
2.3 Catherine Lombard (affaires sociales, sante publique et prévention)	5
2.4 Nadège Drochon (jeunesse et affaires scolaires)	6
2.5 Jean-Marie Krebs (vie associative et culture)	6
3. Communauté de commune & Syndicat Mixte.....	6
4. Syndicats intercommunaux	7
4.1 siega	7
4.2 sictom	7
4.3 Syndicat du Haut Rhône.....	7
5. Questions diverses.....	7

1. Ordre du jour

Lecture des délibérations de la séance précédente

Travaux en cours ou programmés :

Création de parkings (démolition des immeubles)

Programme annuel de voirie – choix du nouveau maître d'oeuvre

Gymnase – Terrain de sports et ses annexes

Situation de la zone de *Contin*

Décision modificative n° 1 du budget 2015

Tarification de la cantine scolaire 2015/2016
Dénomination de l'école élémentaire
Subvention exceptionnelle au Radio-Musée Galetti
Compte rendu des commissions municipales
Schéma départemental de la Coopération intercommunale – Commune nouvelle
Compte rendu des réunions des E.P.C.I.
Compte rendu d'activités du S.H.R. et du S.I.C.T.O.M.
Questions diverses

1.1 LECTURE DES DELIBERATIONS DES CONSEILS PRECEDENTS

Demande de subvention renforcement route de Côte Envers
Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de gymnase
Avenants extension école élémentaire
Convention avec CCVG pour mise à disposition de services pour l'ADS (urbanisme)
Subventions aux associations
Projet de terrain synthétique : confirmation subvention CDRA (Région)

1.2 TRAVAUX EN COURS OU PROGRAMMES

Rappel : travaux terminés : Sécurisation du bâtiment de la Centrale électrique : ne reste que la pose d'une barrière de protection pour rétablir le cheminement (en cours).
Ecole élémentaire (2 classes) : travaux en cours de finition : raccordement électrique le 9 juillet.

1.2.1 Création de parking (démolition des immeubles)

Pour le parking à aménager sur le tènement Fatiguet, l'appel d'offres lancé pour le choix de l'Entreprise adjudicataire sera examiné par la Commission d'Appel d'Offres le 9 juillet.

Sans attendre la finalisation du projet d'aménagement, la démolition des bâtiments actuellement édifiés sur les parcelles acquises par la Commune (tènement Fatiguet et parcelle Landrin) a été actée. (la vente a été signée le 25 juin 2015).

L'appel à candidature de 3 entreprises pour la réalisation des travaux de démolition (y compris les matériaux amiantés) a été lancé : délai de remise le 24 juillet.

Rappel estimations : démolition Landrin 30 000 € (avec repérage amiante), Fatiguet 10 000 €.

1.2.2 Programme annuel de voirie (Maitrise d'œuvre)

En 2014 a été signé un marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet BEIRA pour 3 ans.

Or l'entreprise a fait l'objet d'une procédure de liquidation simplifiée (TC de Vienne 21 avril 2015).

Les personnels travaillant sur ce dossier ont été repris par un autre Cabinet (Cabinet de géomètres ELLIPSE à Morestel), mais la continuation du contrat n'a pas été possible, ainsi que l'a confirmé le Syndic.

Après consultation juridique, afin de respecter les règles de la commande publique, une procédure a du être relancée, sous forme de marché à procédure adaptée : 3 cabinets d'ingénierie ont été consultés pour l'exécution de ce qui restait à réaliser du marché initial (programmation 2015-2016).

Les réponses reçues pour l'ensemble des missions définies sont :

	Diagnostic	% travaux	% compl projets particuliers
Cabinet ELLIPSE	3 000 € HT	4,80 %	3,70 %
Cabinet ALP'Études	3 900 € HT	5,00 %	3,90 %
Cabinet E.C.E.	4 500 € HT	4,95 %	4,05 %

Il est proposé d'autoriser le maire à signer le marché avec le Cabinet ELLIPSE, Géomètres-Experts à Morestel

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.2.3 Gymnase – Terrain de sports et ses annexes

Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le gymnase a été notifié : la mission du cabinet ABAMO s'engage : première réunion avec la Commission des travaux le 9 juillet.

Le conseil départemental a confirmé son engagement, l'importance des installations étant directement liée à l'augmentation des effectifs du collège. Dossier à présenter en septembre.

Pour le terrain synthétique, le maire rappelle que l'opération est conduite en commun avec la commune d'Aoste, pour une répartition cohérente des aménagements entre les 2 stades.

Pour la poursuite des études et les travaux, il apparaît utile de mettre en place une co-maîtrise d'ouvrage afin de désigner un interlocuteur unique des entreprises.

Il est proposé d'autoriser le maire à signer une convention de groupement de commande avec Aoste pour mettre en place cette co-maîtrise d'ouvrage, Aoste étant le coordonateur du groupement, ce qui se traduirait par des remboursements hors taxe de la part revenant à St Genix des factures payées globalement par Aoste.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.3 SITUATION DE LA ZONE DE CONTIN

Les créanciers de la SCI Le Contin avaient interjeté appel de la décision du Juge de l'exécution concernant l'exclusion de l'emprise de l'hôtel. La Cour d'appel vient, par arrêt du 18 juin 2015, de confirmer le jugement de première instance et a reconnu l'autorité de la chose jugée de la résolution de la vente initiale.

La vente publique est donc limitée aux parcelles hors emprise du projet d'hôtel. L'adjudication est renvoyée en principe au 13 octobre 2015.

La commune peut donc poursuivre les contacts qu'elle avait commencé à nouer en vue d'un repreneur du terrain en l'état pour un projet viable.

Par ailleurs, l'implantation d'une activité sur la parcelle communale libre au-delà d'ISERSOL se précise, le Département ayant accepté le principe d'un accès sur la Route du Pont.

1.4 DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET 2015

Les travaux de démolition prévus ont été budgétés en section de fonctionnement à la demande du receveur. Finalement, il s'avère que la démolition s'intégrant dans une opération d'aménagement, elle peut être budgétée en section de fonctionnement, ce qui était le souhait initial de la municipalité, ce qui permettra notamment l'éligibilité de la dépense au FCTVA.

Cette DM ne fait que transférer le montant budgété de 37 000 € à la section d'investissement et au compte de l'opération correspondante :

73236 Code INSEE	BUDGET COMMUNE ST GENIX BUDGET COMMUNE ST GENIX	DM n°1 2015
---------------------	---	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
ABONDEMENT CPTES EN INVESTISST POUR DEMOLITIONS PR

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-678 : Autres charges exceptionnelles	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	37 000,00 €	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €
D-2315-11 : Aménagement Bourg Centre	0,00 €	32 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-110 : Parking Rue Neuve	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	37 000,00 €	0,00 €	37 000,00 €
Total Général		37 000,00 €		37 000,00 €

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.5 TARIFS DE LA CANTINE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Les tarifs de la cantine scolaire n'ont pas évolué depuis 2 ans (dernière délibération le 11 juillet 2013).

Compte tenu de la progression continue des coûts des repas, il est proposé non pas d'effectuer un « rattrapage » mais d'augmenter modérément pour l'année prochaine les tarifs de la cantine de 0.10 €

Pour les QF inférieurs ou égaux à 799, le repas passerait de 4,10 € à 4,20 €.

Pour les QF supérieurs à 799, le repas passerait de 4,30 € à 4,40 €.

Pour les enfants hors secteur scolaire et hors CLIS :

QF inférieurs ou égaux à 799, le repas passerait de 6,10 € à 6,20 €.

QF supérieurs à 799, le repas passerait de 6,30 € à 6,40 €.

Quelques éléments de cadrage à fin juin 2015 (estimations pour juin) :

Le nombre de repas devrait dépasser les 20 000.

Les repas facturés aux parents (87 000 €) couvrent la facturation du CCAS/FL (79 000 €), mais la différence est loin de couvrir les coûts salariaux des personnels (35 000 €), auxquels s'ajoutent les remboursements à prévoir pour le personnel CCVG mis à disposition (20 000 €).

Le montant restant à la charge de la commune approche donc finalement les 50 000 €.

L'augmentation proposée modifiera à la marge ces valeurs, puisque 10 centimes génèrent environ 1 800 € de recette supplémentaire.

Application à la rentrée : voir si ce type de délibération peut être pris plus tôt.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.6 DENOMINATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

La consultation pour « donner un nom à notre école » a fait l'objet d'un examen par une commission réunissant élus, enseignants et parents.

Le nom proposé à l'issue de cette procédure est : « **Les couleurs du Guiers** »

L'inauguration officielle de cette appellation se fera au cours du dernier semestre, une fois les travaux des deux classes terminés.

Il appartient au Conseil municipal de valider le choix proposé et de baptiser officiellement l'école élémentaire relevant de sa compétence.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.7 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU RADIO-MUSEE GALLETTI

A l'initiative de l'Association du Radio-Musée Galletti (St Maurice de Rhoterens), une animation autour de la « Transhumance du Mammoth » a été organisée, avec un point d'orgue à St Maurice les 25 et 26 juillet.

A cette occasion, un mammoth géant est transporté à St Maurice : il traverse donc St Genix et Grésin. Le passage de cette sculpture géante dans notre ville a été l'occasion de développer une animation en direction des scolaires au cours du mois de juin et lors d'une mise en scène du passage du Mammoth Place de la Bouverie le 30 juin : les enfants des écoles maternelle, élémentaire et Jeanne d'Arc étaient regroupés Place de la Bouverie pour ce passage, accompagné d'artistes.

Le soutien de la commune a été sollicité pour financer la concrétisation de ce projet : préparation pour les interventions dans les écoles, interventions dans les classes et accompagnement de l'événement.

Compte tenu des retombées de cette manifestation sur les scolaires de St genix, la Commission des Affaires scolaires vous propose de donner une suite favorable à cette demande et d'accorder une subvention spécifique de 600 € à l'Association du Radio-Musée Galletti pour cette opération.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

1.8 SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE – COMMUNE NOUVELLE

Schéma départemental de la Coopération intercommunale

Le projet de loi NOTRe n'est pas encore définitivement adopté : l'un des points en discussion entre les assemblée porte sur les seuils de regroupements intercommunaux.

La CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) s'est réuni le 5 juin, pour un examen non décisionnel des perspectives de regroupement des intercommunalités. La finalisation du schéma départemental de coopération intercommunale est en effet reportée à l'automne (après vote définitif de la loi).

Pour l'Avant-Pays Savoyard, le préfet a tendance à privilégier l'approche départementale : la question de l'intégration des Vallons du Guiers a donc été reposée : une réunion est prévue en Préfecture en juillet.

Le SCOT : voté en juin par le SMAPS : adopté à la majorité. Trois ans pour rendre compatible les PLU, notamment les réductions de surfaces constructibles...

Commune nouvelle

A la suite de la réunion des maires et adjoints le 11 juin en mairie de St Maurice, une réunion de l'ensemble des conseils municipaux vient de se tenir hier à Champagneux.

L'objectif était de s'assurer du niveau d'information de chacun et d'engager le travail d'élaboration d'un projet au sein de commissions thématiques.

Les dates de réunion des 5 GT seront connues très vite.

2. Commissions Municipales, activité des adjoints

2.1 DANIEL POLAUD (TRAVAUX)

(cf. plus haut point 1.2 de l'OJ)

Travaux habituels d'été dans les bâtiments.

2.2 JEAN-CLAUDE PARAVY (AFFAIRES GENERALES ET FINANCES)

Le deuxième numéro du Bulletin Municipal de ce mandat est paru ce matin : il est en ligne et sa distribution a commencé cette fin de semaine et le début de la semaine prochaine.

L'accueil des nouveaux arrivants organisé avec la Commission Vie associative et culture a été l'occasion d'une sympathique réunion (45 réponses reçues) et de la diffusion de documents municipaux à jour : le 4 pages « la municipalité et vous », le livret d'accueil et le bulletin municipal.

2.3 CATHERINE LOMBARD (AFFAIRES SOCIALES, SANTE PUBLIQUE ET PREVENTION)

En l'absence de Catherine lombard, Jean-Claude Paravy résume les points examinés lors de la dernière commission des affaires sociales :

Santé publique

Ambroisie : 1/2 journée d'arrachage le 4 juillet de 9h30 à 11h30 ...ANNULÉE suite au Plan canicule.

Plan canicule : alerte orange et niveau 2 de mobilisation décidé par le Préfet : information de la population et rappel du registre ouvert en mairie.

Affaires Sociales

Forum Parentalité de **Pari solidarité** : la journée du samedi 30 à St Genix fut un réel succès, au vu du nombre de personnes présentes (près de 200). L'association prévoit un projet autour de la « lecture », à développer avec les partenaires du secteur.

Jardin Partagé : **Tourn'sol** : le projet se poursuit avec la création en cours de l' association.

Santé

Evaluation externe de l'EHPAD et FL remise et présentée en CA du CCAS : bons résultats, des points forts dans le service rendu aux personnes, des axes d'amélioration sur le suivi des procédures.

Visite d'une délégation du Sénégal (avec Solidarités Savoie) à l'EHPAD : échanges réciproques riches sur la place de la personne âgée dans la société.

Projet PA de la Comcom Val Guiers : La 1/2 journée de travail pour lancer le diagnostic partagé se monte : M El GHOZI (ESPT), un Universitaire chercheur en SP, l'ARS et le CG et un témoignage de Tarentaise Vanoise - objectif seconde quinzaine d'octobre.

2.4 NADEGE DROCHON (JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES)

En raison de la canicule, la sortie du CMJ au SkatePark des Motets à Voglans prévue hier a été **ANNULEE**.

La prochaine manifestation du CMJ sera à l'occasion de la cérémonie du 14 juillet.

Diplôme remis aux élus sortants.

Sur l'initiative de la Commission des affaires scolaires, il a été décidé d'offrir un cadeau pour les enfants de CM2 partant en sixième, pour marquer la fin du cycle élémentaire.

Compte tenu du calendrier, le dispositif a été mis en place ce mois de juin :

Contenu : une calculatrice par élève et une place de cinéma.

Nombre : 41

Remise en classe le 25 juin, pour les avoir tous présents.

2.5 JEAN-MARIE KREBS (VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE)

La Réunion du 17 juin avec les associations a permis d'élaborer le calendrier des animations 2016.

Elle a permis également de finaliser le planning hebdomadaire d'utilisation des salles municipales pour la saison 2015-2016.

Le conseil est informé du détail du calendrier prévisionnel et des divers plannings.

Réunion de préparation du Téléthon le 7 juillet 2015.

Réunion de préparation d'une Fête annuelle : le 7 octobre 2015 avec Comité des Fêtes.

3. Communauté de commune & Syndicat Mixte

Conseil communautaire du 23 juin 2015 (OJ)

FINANCES :

- Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales-FPIC- 2015 : ajustement de 24 000 € à répartir.

TOURISME :

- Taxe de séjour

TRAVAUX :

- Aire de Co-voiturage : convention avec l'AREA et le département : projet de 230 k€

- Bâtiment périscolaire à La Bridoire

- Marché à bon de commande Cabinet ISAGEO.

- ZAE La Girondière à St Béron : ventes de terrain à 2 porteurs de projets

- ZAE La Sage à Domessin : achat de terrains communaux et vente d'une parcelle

- ZAE La Tuilière à Champagneux : achat de terrains auprès de la Commune de Champagneux.

URBANISME :

- Avenant à la convention de transition entre l'Etat et la CC Val Guiers pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

RESSOURCES HUMAINES :

- Evolution de poste au Service Urbanisme (ADS) et au Service Enfance

- Entretien d'évaluation professionnelle.

SOCIAL :

- Proposition de création d'une commission ad hoc avec les 2 autres CC au niveau du Syndicat mixte

- Convention avec Parisolidarité.

ECONOMIE :

- Pépinière Pravaz : renouvellement du bail avec la DDT.

REGROUPEMENT DES INTERCOMMUNALITES :

- Compte-rendu des démarches en cours.

Commission Tourisme

Commission Canoë du Guiers du 26 juin 2015

Mauvaise saison 2014. Erosion des rives. Projet de vélos électriques.

Assemblée Générale Avant Pays Savoyard Tourisme (pas de quorum)

Bilan année 2014 et projets 2015

(Jean-Pierre DREVET)

Commission mixte Economie et Travaux du 6 juillet 2015

Contacts pour de futures implantations

Point sur les travaux en projet

Commission Transports scolaires prévue le 7 juillet 2015

- Intervention de Monsieur Jean PIRAT, Directeur des Transports Départementaux de la Savoie, concernant l'évolution des transports scolaires.

- Questionnement sur le transport des élèves domiciliés à moins de 3 km des établissements scolaires

- Point sur les inscriptions 2015/2016 dans le cadre des nouvelles dispositions mises en place par le Département depuis la rentrée 2014

- Demandes d'arrêts des familles

L'enjeu porte sur la fin annoncée du ramassage scolaire le midi et de la prise en charge des moins de 3 km.

(Jean-Pierre DREVET)

4. Syndicats intercommunaux

4.1 SIEGA

Projet de nouvelle station d'épuration.

4.2 SICTOM

Rapport d'activité et chiffres 2014 concernant St Genix.

Coup de loupe sur les chiffres concernant St Genix : voir à relancer des actions pour favoriser le tri.

4.3 SYNDICAT DU HAUT RHONE

Rapport d'activité 2014.

Discussion autour de la remise en culture d'une île isolée par une île.

Le SHR gèrerait la réserve naturelle.

Projets d'écluses...

5. Questions diverses

• Prochains CM (agenda prévisionnel) :

Mercredi 23 septembre 2015

Jeudi 29 octobre 2015

Jeudi 3 décembre 2015

Séance levée à 21h30.